



**Séance ordinaire du comité exécutif
du mercredi 5 avril 2017**

ORDRE DU JOUR PUBLIC

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

10.002 Procès-verbal

CE Service du greffe

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 mars 2017, à 8 h 30

10.003 Procès-verbal

CE Service du greffe

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 mars 2017, à 8 h 30

12 – Orientation

12.001 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CM11 0170. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.002 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CM11 0170. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.003 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CM11 0170. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.004 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CG11 0082. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.005 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CM11 0170. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.006 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CM11 0170. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.007 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CG11 0082. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

12.008 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'octroi d'un contrat dont l'objet est visé par l'un des critères prévus à la résolution CM11 0170. Puisqu'il sera soumis à la Commission sur l'examen des contrats, il sera traité à huis clos

20 – Affaires contractuelles

20.001 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CE Service de l'approvisionnement - 1176135001

Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois et une dépense additionnelle estimée à 54 613,13 \$, de l'entente-cadre conclue avec l'entreprise Collection La Marque inc., pour la fourniture de manteaux de cuir, à l'usage des employés du Service de sécurité incendie de Montréal (CE15 0567), majorant ainsi le montant estimé de 119 861,44 \$ à 174 474,57 \$, taxes incluses

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

20.002 Contrat de services professionnels

CE Service des infrastructures, voirie et transports, Direction des transports - 1170615001

Accorder un contrat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour l'auscultation des zones d'arrêts d'autobus sur le réseau routier de la Ville de Montréal pour une dépense totale de 195 157,54 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15598 (2 soumissionnaires)

20.003 Subvention - Soutien financier avec convention

CE Service de la diversité sociale et des sports - 1176367002

Accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) pour la réalisation de la 18e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 31 mars 2017 - Approuver un projet de convention à cet effet

20.004 (AJOUT) L'étude de ce dossier se fera à huis clos

En vertu du paragraphe 8 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), ce dossier sera traité à huis clos

30 – Administration et finances

30.001 Administration - Déplacements / Frais de séjour et de représentation

CE Service du greffe - 1170843004

Ratifier la dépense de 1 624,18 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, les 12 et 13 mars 2017, à Chicago (É-U), dans le cadre de la conférence Chicago Urban Waterways Forum

30.002 Budget - Virement / Annulation de crédits

CE Saint-Léonard, Direction des services administratifs - 1177421002

Autoriser un virement budgétaire de 965 602,87 \$, en provenance du Service de la gestion et de la planification immobilière vers l'arrondissement de Saint-Léonard, dans le cadre du volet accessibilité universelle pour la mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi

30.003 Budget - Virement / Annulation de crédits

CE Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction de la gestion de projets immobiliers - 1171574001

Autoriser un virement budgétaire de 103 600 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière afin de procéder à la création d'un poste de chargé de projet grand projets dans le cadre de la mise en oeuvre de plusieurs grands projets - Ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour les années 2018 et suivantes

50 – Ressources humaines

50.001 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne une question relative aux ressources humaines. En vertu du paragraphe 4 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), il sera traité à huis clos

50.002 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne une question relative aux ressources humaines. En vertu du paragraphe 4 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), il sera traité à huis clos

50.003 (AJOUT) L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne une question relative aux ressources humaines. En vertu du paragraphe 4 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), il sera traité à huis clos

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE Direction générale . Cabinet du directeur général

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE :	14
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM :	6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG :	2

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 mars 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0266

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 mars 2017, en y retirant les articles 12.001 à 12.010, 30.001, 30.008, 40.003 à 40.006 et 60.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0267

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0268

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0269

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE17 0270

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE15 1691 afin de ne pas donner suite au contrat accordé à 9317-6667 Québec inc. (Groupe TEC) pour la fourniture et la livraison de vannes de type papillon, dans le cadre de l'appel d'offres public 15-14182.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1164473001

CE17 0271

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Informatique Pro-Contact inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'entretien des serveurs Hewlett-Packard (HP) de l'environnement technologique du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 526,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15719 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1170206003

CE17 0272

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à 9048-3173 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services de manutention et de livraison d'arbres et de grilles d'arbres aux divers arrondissements de la Ville, pour une période de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 101 063,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres publics 17-15656 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1174347001

CE17 0273

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Rogers Communications Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et la configuration de licences Airwatch pour l'utilisation de 600 appareils en mobilité, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 848,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15810 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1170206004

CE17 0274

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Les Terrassements Multi-Paysages inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de mobilier urbain complémentaire au projet d'aménagement du domaine public aux abords du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 350 961,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15813 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1160490003

CE17 0275

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 252 511,84 \$, taxes incluses, pour la réfection de l'éclairage en façade du bâtiment et du jardin arrière du Château Ramezay, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Gestion Pachar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 240 487,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6959;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1171701003

CE17 0276

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$, plus taxes applicables, pour les services du cabinet Irving Mitchell Kalichman à titre d'avocats-conseils dans le cadre du dossier de réclamation du Consortium Veolia projet UTE Pierrefonds, Veolia Water Technologies Canada inc. et PriceWaterhousecooper inc. en sa qualité de liquidateur aux biens de Construction Frank Catania & associés inc. c. Ville de Montréal;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1173219001

CE17 0277

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 194 854,38 \$, taxes incluses, pour la réalisation du projet de la consolidation structurale de l'ex-station de pompage Craig, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel l'équipe formée de Riopel + associés, architectes et WSP Canada inc., ingénieurs en charpente et civil, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 144 854,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15348;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177579001

CE17 0278

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 37 472 \$, excluant les taxes et les déboursés, pour les services professionnels de la firme Cuddihy O'Bomsawin dans le cadre des griefs des juristes, majorant ainsi le montant total du contrat à 115 597 \$, excluant les taxes et les déboursés;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1173741001

CE17 0279

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la présentation des oeuvres de monsieur Alain Massicotte, artiste en arts visuels, à l'occasion d'une exposition temporaire intitulée « Trialogue sur l'arbre », du 15 mai au 31 octobre 2017, à la Maison de l'arbre Frédéric-Back du Jardin botanique de Montréal, pour une somme maximale de 2 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et monsieur Massicotte, établissant les modalités et conditions pour la tenue de cette exposition;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1173750001

CE17 0280

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de Clurican inc., à des fins de bureaux, des locaux, d'une superficie d'environ 1 285 mètres carrés, au 1^{er} et au 2^e étage de l'immeuble situé au 425, Place Jacques-Cartier, pour une période de 9 ans, à compter du 1^{er} avril 2017, moyennant un loyer total de 3 465 060,93 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'autoriser une dépense de 255 313,95 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement, payable à Clurican inc.;
- 3- d'autoriser une dépense de 204 598,01 \$, incluant les taxes et les incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1165323005

CE17 0281

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$, échelonné sur 5 ans, à la Chaire de recherche-innovation en stratégies intégrées de transport-urbanisme - In.SITU de l'Université du Québec à Montréal dans le cadre de sa création, en provenance du budget de fonctionnement de la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1160604001

CE17 0282

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$, pour l'année 2017, au Centre international pour la prévention de la criminalité pour la réalisation d'activités de son plan d'action, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) et de celui du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1173381001

CE17 0283

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à Mode Avant-Première pour l'organisation de la 7^e édition de l'événement Fashion Preview qui se tiendra du 27 au 29 mars 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1173931002

CE17 0284

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ au Musée de la mode pour la réalisation de l'exposition « Pignon sur rue à Montréal – Acteurs de l'industrie de la mode de 1845 à nos jours » qui se tiendra du 5 mai au 30 décembre 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.015 1173931003

CE17 0285

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ au Forum régional de développement social de l'Île de Montréal pour la tenue de la 2^e Biennale sur le développement social de Montréal, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (Ville-MESS 2013-2018);

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1171692001

CE17 0286

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 6 836,52 \$ relativement au déplacement de MM. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et Richard Celzi, conseiller de la Ville du district de Tétéreaultville, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se tiendront du 14 au 17 mars, à Whistler en Colombie-Britannique;
- 2- d'accorder des avances de fonds de 2 222,16 \$ à M. Michel Bissonnet, de 2 136,46 \$ à M. Richard Celzi et de 2 477,90 \$ à Mme Marie-Ève Brunet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1174784003

CE17 0287

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 1 663,46 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, du 14 au 16 mars 2017, à Washington, afin de participer à la réunion « Great Lakes Commission Semiannual Meeting and Great Lakes Day in Washington »;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1171516001

CE17 0288

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de renouveler le mandat des membres suivants à compter du 10 juin 2017, et ce, pour une période de deux ans au sein du conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal :

à titre de présidente :

- Mme Joanne Brunet;

à titre d'administrateurs :

- Mme Julie Chaurette;
- M. Fabien Cournoyer;
- M. Linton S. Garner;
- M. Robert Juneau;
- M. Alain Lapointe;
- Mme Ana Nunes;
- Mme Marie-José Roux Fauteux;

- 2 - de nommer, M. Guillaume Lavoie, à titre d'administrateur à compter des présentes, et ce, pour une période de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1170845001

CE17 0289

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 752 744,08 \$, taxes incluses, pour la location avec entretien de deux balais de rues pour une durée de 5 ans, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Accessoires Outillage ltée (CG13 0474);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1174922002

CE17 0290

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser le transfert du crédit supplémentaire au montant de 2,6 M\$ accordé au chapitre corporatif d'assignation temporaire vers le budget 2017 du Service des ressources humaines;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1164346007

CE17 0291

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une somme annuelle de 132 700 \$ provenant du ministère des Affaires Mondiales Canada, pour le poste de conseiller aux Affaires internationales à être créé au Bureau des relations internationales, pour une durée d'environ 3 ans, dans le cadre de la participation de la Ville de Montréal à un projet conjoint d'informatisation du registre foncier en Haïti (PIRFH) avec la Fédération canadienne des municipalités (CM16 1085);
- 2 - d'autoriser une augmentation équivalente de 132 700 \$ aux budgets respectifs des dépenses et des revenus du Bureau des relations internationales;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1176083001

CE17 0292

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 200 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des chambres de vannes et composantes du réseau primaire d'aqueduc », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1162675005

CE17 0293

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 8 187 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage (RCG 16-030) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1162675006

CE17 0294

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 70 400 000 \$ pour le financement des travaux d'aménagement et de mise en valeur du secteur Ouest de l'Île Sainte-Hélène du parc Jean-Drapeau, pilotés par la Société du parc Jean-Drapeau dans le cadre du 375^e de la Ville de Montréal (RCG 13-020) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1172837002

CE17 0295

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 38 000 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1170390001

CE17 0296

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'emprunt portant le numéro RCG 15-012 autorisant un emprunt de 44 451 000 \$ afin de financer deux centres de tri des matières recyclables », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1167159001

CE17 0297

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 67 du *Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2017) (16-065), l'ordonnance numéro 2 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'ajouter diverses promotions à la grille tarifaire de BIXI Montréal pour la saison 2017.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1174368004

CE17 0298

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'entériner l'entente de principe relative à la restructuration du Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal intervenue entre la Ville de Montréal et l'Association des contremaîtres municipaux employés par la Ville de Montréal inc.;
- 2 - de mandater le Service des ressources humaines d'amorcer les démarches nécessaires à l'approbation des modifications au Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal et retenues dans le cadre du processus de restructuration.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1160314003

CE17 0299

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de Mme Martine Primeau, matricule 139280000, à la Société du parc Jean-Drapeau pour une durée maximale de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2017, afin de continuer les différents mandats entamés au cours de l'année 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1163423001

CE17 0300

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la prolongation du protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de M. Jean-François Mathieu, matricule 729428000, chef de section - conseil et soutien financier, pour occuper un poste de Directeur de l'administration à la Société du parc Jean-Drapeau, pour la période du 30 janvier 2017 au 29 janvier 2019, ainsi que de sa mise en disponibilité, à compter du 30 janvier 2017, à la Direction conseil et soutien financiers (Unité 04-14-00, C.R.102124) du Service des finances.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1171539001

Levée de la séance 9 h 20

70.001

Les résolutions CE17 0266 à CE17 0300 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 15 mars 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0301

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 mars 2017, en y retirant les articles 20.005, 20.033, 20.044, 20.046, 20.051, 20.057, 20.065 et en y ajoutant l'article 20.076.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0302

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0303

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0304

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Marine Enterprises international LLC, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de mélange de sel pour la reproduction de l'eau salée du Saint-Laurent marin au Biodôme, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 197 112,96 \$ USD, taxes incluses, (262 440,83 \$ CAD à la date de conversion du 1^{er} décembre 2016), conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15577 et au tableau de prix joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1166365002

CE17 0305

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure des ententes-cadres, pour une période de 24 mois, pour la fourniture sur demande des équipements de systèmes de transport intelligents pour les feux de circulation de la Ville;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas ou seuls soumissionnaires conformes, ou fournisseur unique, pour les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission respective, ajustés selon les dispositions prévues au cahier des charges, le tout conformément aux documents d'appel d'offres public 16-15512 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Prix (Taxes et contingences incl.)	Articles/ Description / Commentaire
Électroméga ltée	311 433,93 \$	3 / Caméra PTZ / Seul soumissionnaire 5 / Convertisseur Optique – Ethernet 8 / Agrégateur de données / Fournisseur unique
Orange Trafic inc.	1 660 552,80 \$	1 / Micro-ordinateur SBS-100 / Fournisseur unique 2 / Interface bouton piéton / Fournisseur unique 6 / Convertisseur Série – Ethernet 7 / Injecteur de puissance 9 / Interface Bluetooth / Fournisseur unique
Tacel ltée	846 037,50 \$	10 / Trafisense - FLIR / Fournisseur unique
Innovation MI-8 inc.	1 030 049,81 \$	11 / 3DHD - SmartMicro / Fournisseur unique

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1177516001

CE17 0306

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Cogeco Peer 1, pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet de conversion de la rue Notre-Dame Est (projet de l'entente 83-89 - Fiche 43), pour une somme maximale de 150 576,35 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville.
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1170025001

CE17 0307

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième et dernière prolongation, et autoriser une dépense additionnelle de 4 981 908,05 \$, pour le déneigement clé en main dans l'arrondissement de Saint-Léonard, dans le cadre des contrats accordés à Déneigement Fontaine Gadbois inc., à Groupe TMD inc., R. Racicot ltée et à Les Excavations Payette inc., majorant ainsi le montant total des contrats de 18 238 917,04 \$ à 23 220 825,09 \$, taxes incluses, conformément aux informations indiquées aux aspects financiers au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1174631004

CE17 0308

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de gré à gré, pour une période de 36 mois, avec M.D. Charlton Co. ltd., fournisseur unique, pour l'acquisition et la fourniture de Taser X2, cartouches, batteries, cibles et câbles de téléchargement pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 686 621,31 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service 16-15684 de cette firme, en date du 12 décembre 2016 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1173997001

CE17 0309

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IBM Canada ltée, fournisseur unique, pour l'acquisition mensuelle de droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période maximale d'un an, soit du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 773 034,26 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 7 février 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1175035002

CE17 0310

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Marco Cournoyer Inspection inc. fasrs Protection incendie MCI, plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux d'inspection des systèmes d'alarme et de protection incendie, pour une période de trois ans, à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 456 756,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15645 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1173438001

CE17 0311

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Imprimerie Norecob inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de services d'impression pour les trois éditions du magazine *À nous Montréal* en 2017, pour une période de douze mois, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 190 421, 60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15680 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1174171001

CE17 0312

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Landscape Architecture CORP. of China Shanghai Branch pour la fourniture de lanternes chinoises, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 115 100 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 17 février 2017;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1177227001

CE17 0313

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Astral Média Affichage S.E.C., fournisseur exclusif, pour l'achat d'espace publicitaire dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM) pour les besoins de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 283 703 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1174949001

CE17 0314

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Accessoires Outillage limitée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'acquisition d'un balai de trottoir de type aspirateur, pour une somme maximale de 103 069,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15682;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1176859002

CE17 0315

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à 9064-3032 Québec inc. (JR Services Sanitaires), plus bas soumissionnaire conforme le contrat pour les services de collecte et de transport de résidus de construction, de rénovation, de démolition et encombrants (CRD et encombrants), pour l'arrondissement de Montréal-Nord, pour une période de 43 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 562 055,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15818 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1170695001

CE17 0316

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective avec St-Germain Égouts et Aqueducs inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture sur demande de pièces de béton pour égouts et aqueducs, pour une période de trente-six mois avec possibilité de deux prolongations de douze mois chacune, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15668;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des Services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177487001

CE17 0317

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 295 703,94 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la fabrication, la finition et la livraison de bollards de protection et leurs accessoires pour les phases 3A et 3B (rue Sainte-Catherine) du Quartier des spectacles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à ASMI Fabrication inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 283 382,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15278 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1171009004

CE17 0318

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 206 999,01 \$, taxes incluses, pour la mobilisation d'espace publicitaire, l'habillage d'abribus et l'utilisation du réseau numérique « Jeunes urbains », dans le cadre du projet Escales découvertes du mont Royal (lot 2B), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Québecor Média, fournisseur exclusif, pour une période de huit mois, pour les biens et services mentionnés ci-haut, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 199 999,01 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 27 février 2017 ;

- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1176688001

CE17 0319

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Hewitt Équipement Itée, plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture d'une rétrocaveuse avec équipements et accessoires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 256 135,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15696 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1174922003

CE17 0320

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure deux ententes-cadres collectives avec St-Germain Égouts et Aqueducs inc. (610 280,37 \$) et Wolseley Canada inc. (282 743,49 \$), tous deux taxes incluses, pour une période approximative de 30 mois avec deux options de prolongation de 12 mois supplémentaires, pour la fourniture de tuyaux de cuivre et PVC pour le réseau d'égout et d'aqueduc de la Ville de Montréal, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15479 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1177360002

CE17 0321

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec les firmes 9215-7767 Québec inc. (groupes 1 et 4, article 64) et Les lubrifiants Sentinel corp. (groupes 3 et 4, articles 63 et 65) (CE14 0317), pour une période additionnelle de douze mois, pour la fourniture sur demande de lubrifiants, graisses et antigels utilisés dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Safety-Kleen Canada inc. (groupe 2) (CG14 0130), pour une période additionnelle de douze mois, pour la fourniture sur demande de lubrifiants, graisses et antigels utilisés dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1177528001

CE17 0322

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 665 320,47 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, là où requis, aux arrêts d'autobus dans différentes rues de la Ville de Montréal (P.M.I.R. 2017 - réseau artériel et centre-ville), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Urbex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 519 320,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 287405;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1167231061

CE17 0323

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'ajout d'un réacteur UV à l'usine de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 623 952,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10214;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1177111001

CE17 0324

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 454 624,83 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 154 624,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332303;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1177231001

CE17 0325

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 669 987,13 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable par chemisage dans diverses rues dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 574 987,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333701;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1167231067

CE17 0326

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 113 626,63 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements de LaSalle, de Lachine, de Verdun et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 993 626,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333702;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1167231068

CE17 0327

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 235 000,01 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements de Lachine, de LaSalle, d'Outremont, du Sud-Ouest et de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Insituform Technologies Limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 155 000,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333707;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1167231070

CE17 0328

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 9 641 000,01 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 471 000,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333706;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1167231069

CE17 0329

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 633 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements d'Ahuntsic–Cartierville, de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro et de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 551 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333708;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1177231005

CE17 0330

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 372 814,34 \$, taxes incluses, pour les travaux d'amélioration du système de réfrigération de l'aréna Garon dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Unigesco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 361 955,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5891;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1170765001

CE17 0331

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 9 267 003,20 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 795 003,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332305;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1177231002

CE17 0332

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 946 622,58 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et de revêtement des chemins de détour du projet Turcot, sur la rue Saint-Patrick, entre l'avenue Dollard et la rue Léger, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 823 150,07 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 221302;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1177409001

CE17 0333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 169 341,90 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et de revêtement des chemins de détour du projet Turcot, dans la rue Saint-Patrick, entre le boulevard Monk et la rue Irwin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 1 016 819,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221303;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1177409002

CE17 0334

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 309 645,79 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection des supports de conduites du sous-sol du bâtiment 401 à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Constructions BSL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 294 291,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10207;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1177574001

CE17 0335

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 843 724,09 \$, taxes incluses, soit 98,75% de la dépense maximale relative à ce contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie, dans la rue De Salaberry, le boulevard de l'Acadie, la rue Chambord et l'avenue Bruchési, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction G-NESIS inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 461 295,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 288601;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1177231004

CE17 0336

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat de gré à gré par lequel Tetra Tech QI inc., fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services de maintenance afin d'assurer le support informatique ainsi que le support téléphonique régulier et d'urgence ainsi que l'obtention des mises à jour du logiciel, pour la somme de 810 573,75 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017
- 2 - d'approuver un de contrat de licence entre Tetra Tech QI inc. et la Ville, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017 afin de consolider les droits d'utilisation consentis par Tetra Tech QI inc. à la Ville;
- 3 - d'approuver un contrat d'entiercement entre la Ville, Tetra Tech QI inc. et Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017 afin de permettre à la Ville d'avoir accès aux codes sources en cas de défaillance de Tetra Tech QI inc.;
- 4 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer tous les documents contractuels ainsi que tous documents donnant suite à la présente résolution pour et au nom de la Ville;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1163334020

CE17 0337

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de cession entre Dessau inc. et Stantec Experts-conseils ltée, auquel intervient la Ville de Montréal et Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes (BBBL) inc., LVM, Courchesne et associés inc., et Groupe Rousseau Lefebvre, et par lequel Dessau inc. cède à Stantec Experts-conseils ltée tous ses droits, titres et intérêts pour le reste de l'entente (CM15 0058), le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1165110004

CE17 0338

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels pour la gestion et la surveillance des travaux du Programme de planage et revêtement, ainsi que dans le domaine des infrastructures du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15683 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, et ce au rythme des besoins à combler, pour une période maximale de soixante mois.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1177577001

CE17 0339

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 762 892,38 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en gestion de projets et support technique pour mettre en oeuvre le plan stratégique des espaces administratifs de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 4 536 087,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15626 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1175367001

CE17 0340

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 612 420,56 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aménagement de la phase 2 du Quartier des gares, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Les Services exp inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 2 394 718,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-17-002 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1170890003

CE17 0341

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Nurun inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'activités de recherche utilisateurs dans le cadre de la refonte de la présence numérique de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 165 449,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15714, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1170149001

CE17 0342

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres, pour une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de services d'estimateur en construction afin d'évaluer les coûts des projets de construction en infrastructures urbaines ;

- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15732 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

Firme	Somme maximale	Contrat
MACOGEP INC.	519 399,56 \$	1
CONSULTANTS LEGICO-CHP INC.	559 640,81 \$	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1161861001

CE17 0343

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel 9203-4347 Québec inc. (37^e Avenue), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'accompagnement et la production de contenus pour le magazine multiplateforme « À nous Montréal », pour l'année 2017, pour une somme maximale de 172 463 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15809 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1174171002

CE17 0344

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 623 898,12 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du projet « Migration du Biodôme » ;
- 2- d'approuver un projet de convention (#2) modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et les firmes Kanva Architecture inc., Neuf Architectes s.e.n.c.r.l., Bouthillette Parizeau inc. et NCK inc. (CM14 1121), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 644 425 \$ à 3 268 323,12 \$, taxes incluses ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1177575001

CE17 0345

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Les Consultants S.M. inc., Enviroservices inc. et Un Architecture inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels pour le renouvellement d'équipements de marina et le réaménagement du pôle d'accueil au port de plaisance de Lachine et au parc René-Lévesque, pour une somme maximale de 811 687,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15592 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1176688002

CE17 0346

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc. et Girard Côté Bérubé Dion Architectes inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis respectivement en ingénierie et en architecture pour la mise à niveau de l'usine de Pierrefonds, pour une somme maximale de 2 719 254,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15596 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1174745001

CE17 0347

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme Transit arpenteur-géomètre inc. pour la surveillance de chantier dans le cadre de la construction de nouveaux réseaux et de l'enfouissement des fils aériens dans différents arrondissements
- 2 - d'approuver un projet de convention de services entre la Ville de Montréal et Transit arpenteur-géomètre inc. à cet effet;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1176850002

CE17 0348

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'Accord entre l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), la Ville de Montréal et ses partenaires (dont le Conseil jeunesse de Montréal), dans le cadre de la recherche intitulée TRYSPACES sur la place des jeunes dans l'espace public menée par Mme Julie-Anne Boudreau, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'urbanité, l'insécurité et l'action politique à l'INRS, aux termes duquel interviennent différents partenaires.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1167181006

CE17 0349

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'Addenda No 1 modifiant la convention intervenue entre Ville de Montréal et Biomont Énergie, société en commandite aux termes duquel intervient la Société en commandite Gazmont (CG15 0335) pour la valorisation énergétique du biogaz du Complexe environnemental Saint-Michel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1160720001

CE17 0350

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver le projet d'addenda no 1 au protocole d'entente intervenu entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal (CG14 0576) portant sur l'optimisation du réseau d'aqueduc et prévoyant une aide financière de 18 946 676 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-municipalités sous-volet 1.4 (PIQM 1.4) ;

2 - d'autoriser le maire et le greffier à signer ledit document pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1171158001

CE17 0351

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de partenariat de gré à gré entre la Ville et la Corporation de l'École Polytechnique, via son Service des stages, pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à la campagne de dépistage des entrées de service en plomb pour l'année 2017, pour une somme maximale de 365 000 \$, exempte de taxes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1170112001

CE17 0352

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer comme rue les lots 4 936 659 et 5 029 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Construction Privico inc., aux fins d'assemblage, deux terrains vacants partiellement desservis, totalisant une superficie de 1 395 mètres carrés, situés sur le côté nord-est de l'avenue Fernand-Gauthier, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitués des lots 4 936 659 et 5 029 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 288 595 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1160783007

CE17 0353

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer comme domaine public le lot 4 567 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Les Investissements Antonio Gesualdi inc., aux fins d'assemblage, deux terrains vacants situé à l'est du boulevard Rivière-des-Prairies et au nord de la rue de la Martinière, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitués des lots 1 509 884 et 4 567 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 78 000 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'autoriser le règlement complet et final hors cour de la réclamation de Les Investissements Antonio Gesualdi inc., faisant l'objet d'une action devant la Cour du Québec - Chambre civile;
- 4- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1163496011

CE17 0354

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 1 175 037 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Vito Papasodaro et Mme Franca Crisalli, aux fins d'assemblage, un terrain d'une superficie de 182,3 mètres carrés, situé sur le boulevard Henri-Bourassa, entre les avenues Leblanc et Lausanne, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constitué du lot 1 175 037 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 58 900 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1174435004

CE17 0355

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Ex aequo, à des fins administratives, un local d'une superficie de 2 009 pieds carrés, au 3^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} juillet 2017, moyennant un loyer total de 76 201,08 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1174069001

CE17 0356

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Le Centre des organismes communautaires, à des fins communautaires, un local d'une superficie de 1 194,8 pieds carrés, au 4^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} août 2017, moyennant un loyer total de 46 531,20 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1174069002

CE17 0357

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de neuvième convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., des espaces situés au 7275, rue Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de douze mois, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une dépense totale de 1 256 562,28 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1175840003

CE17 0358

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à Réseau Environnement pour l'organisation du Salon international des technologies environnementales AMERICANA 2017 incluant la Rencontre internationale des municipalités efficaces;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1161063004

CE17 0359

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 120 000 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2017 :

Volet 1- Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$

	Montant du soutien	Équivalence en % du budget total
Festival international du film sur l'art	60 000 \$	3%
Le Mois de la Photo à Montréal	60 000 \$	6%

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.062 1171197002

CE17 0360

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 930 000 \$ à la Société du parc Jean-Drapeau pour la réalisation des Week-ends du monde en 2017;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 285 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;
- 3- d'autoriser un ajustement de 285 000 \$ à la base budgétaire de la Direction cinéma, festivals et événements du Service de la culture pour les exercices subséquents;

- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.063 1160679026

CE17 0361

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à l'Institut du véhicule innovant afin de soutenir l'organisation de l'édition 2017 de l'événement *Branchez-vous*, dans le cadre du budget régulier du Service du développement économique;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.064 1161063003

CE17 0362

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 70 000 \$ à Danse Danse pour réaliser l'aménagement de ses nouveaux bureaux administratifs, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.066 1171654002

CE17 0363

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 60 000 \$ à l'École des entrepreneurs | MTL pour la mise en œuvre et la réalisation du Parcours C3 : Culture, Créativité et Croissance, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.067 1173931001

CE17 0364

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 26 000 \$ à L'Atelier circulaire pour l'acquisition de matériel médiatique pour améliorer la communication et la diffusion, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.068 1171654001

CE17 0365

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 200 000 \$ à Productions Réalisations Indépendantes de Montréal (PRIM), pour le développement de nouveaux espaces de création (studio de son, image, espace de production), dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Atelier d'artistes et vitrine - Programme « Aide aux initiatives et partenariat » (2012-2015);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.069 1171654003

CE17 0366

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 184 086 \$ à L'Atelier circulaire, pour l'acquisition de mobilier spécialisé et d'équipement liés à la pratique artistique pour les ateliers de production, de sérigraphie et l'atelier numérique, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Atelier d'artistes et vitrine - Programme « Aide aux initiatives et partenariat » (2012-2015);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.070 1161654007

CE17 0367

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 95 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) relativement au financement de ses activités pour l'année 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.071 1172912001

CE17 0368

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 115 500 \$, aux 3 organismes ci-après désignés, pour le projet, la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports pour la Politique de l'enfant;

Organisme	Projet	Soutien
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	Grand Rendez-vous montréalais : Comment vont nos jeunes et Grand Rendez-vous montréalais : comment vont nos tout-petits (2017-2018)	30 000 \$
Oxy-Jeunes Inc.	Espace de création artistique et scène Jeunesse 12 à 17 ans (2017)	40 000 \$
Intergénération Québec	Part'âge d'expériences entre générations (2017)	45 500 \$

- 2- d'approuver 3 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 2 336 193 \$, aux 8 organismes ci-après désignés, pour le projet, la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports pour la Politique de l'enfant :

Organisme	Projet	Soutien
Regroupement des éco-quartiers	Guides pour l'implantation de ruelles vertes & pour l'aménagement de ruelles actives et sécuritaires (2017)	82 588 \$
Sports Montréal Inc.	Caravane Sports Montréal & Karibou (2017)	129 650 \$
MU	MUtation (2017)	72 000 \$
Jeunes musiciens du Monde	Comptines & Farendoles (06.10.2017 au 24.03.2018)	160 000 \$
Institut Pacifique	Programme Temps Libre de fins de semaine (2017)	251 729 \$
Fondation du Dr Julien	Formation communautaire Familles-Enfants-Réseaux (F.E.R.) (2017, 2018 et 2019)	1 500 000 \$
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Projet Lanterne : faire la lumière sur l'éducation à la sexualité et les relations égalitaires chez les tout-petits (2017)	55 394 \$
Nourri-Source - Montréal	Tournée de sensibilisation et d'informations et formations marraines de l'allaitement (2017-2018)	84 832 \$

- 2- d'approuver 8 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE17 0369

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à La Corporation du Cinéma Beaubien pour la réalisation de son plan d'action 2016-2017, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2016-2017 intervenue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.073 1163205004

CE17 0370

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 65 500 \$ à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour la réalisation de son programme de « Pédago-diffusion », dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2016-2017 intervenue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.074 1163205001

CE17 0371

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'utilisation de la station de nivométrie « Montréal INTL A » située à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau comme mesure de compilation de la neige et permettre l'utilisation d'un facteur de correction de 13,2%, représentant le différentiel moyen entre la station de nivométrie du Triangle de Montréal et la station de nivométrie Montréal MTL A dans le cadre du contrat accordé à Environnement Routier NRJ inc. (CM16 0933) pour le déneigement du territoire de l'arrondissement d'Outremont;

2- d'approuver à cette fin un projet d'addenda no 1 entre la Ville et Environnement Routier NRJ inc.

Adopté à l'unanimité.

20.075 1174631005

CE17 0372

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

Dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à la Société Saint-Patrick de Montréal;
- 2- d'accorder un soutien financier à Erin Sport Association au montant de 15 000 \$;
- 3- d'édicter, en vertu de l'article 16 du Règlement sur les tarifs de d'agglomération de Montréal (RCG 16-055), l'ordonnance no 1 jointe au dossier décisionnel pour accorder la gratuité de l'utilisation du Chalet du Mont-Royal du 2 au 4 mars 2017, pour la réalisation du Gala de la Saint-Patrick;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 120 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

Dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 65 000 \$ *United Irish Societies of Montréal* aux fins de la réalisation du Festival Irlandais de Montréal;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.076 1170679005

CE17 0373

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le document intitulé « Positions du comité exécutif sur les recommandations du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles ».

Adopté à l'unanimité.

30.001 1167350001

CE17 0374

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à consentir un soutien financier maximal de 40 000 \$ pour 2019, 40 000 \$ pour 2020 et un soutien en biens et services pour une valeur monétaire maximale de 10 000 \$ pour 2019 et 10 000 \$ pour 2020 pour la tenue des Championnats canadiens d'athlétisme extérieur;
- 2- de mandater le Service de la diversité sociale et des sports à préparer un projet d'entente à intervenir entre la Ville et la Fédération québécoise d'athlétisme;
- 3- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire de 40 000 \$ par année pour les années 2019 et 2020, pour le Service de la diversité sociale et des sports;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1174141001

CE17 0375

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le report du dépôt au bureau du greffier des états financiers vérifiés de l'exercice financier 2016 du 31 mars au 24 avril 2017, au plus tard.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1170029003

CE17 0376

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'entériner l'engagement de l'agglomération de Montréal, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), à déposer, avant le 31 décembre 2020, un plan de gestion des débordements d'égouts décrivant les mesures compensatoires globales à réaliser pour ne pas augmenter la fréquence des débordements observés sur l'ensemble de son territoire;
- 2 - d'assurer la réalisation des mesures complémentaires, décrites dans le plan de gestion des débordements d'égout, selon l'échéancier prévu et n'excédant pas 5 ans après l'approbation du plan par le MDDELCC;

3 - de mandater le Service de l'eau aux fins des présentes.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1174136001

CE17 0377

Il est

RÉSOLU :

d'attester que la Ville de Montréal :

- 1- s'engage à respecter les modalités qui s'appliquent à elle issues du « Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ pour les années 2014 à 2018 »;
- 2- s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- 3- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 4- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- 5- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- 6- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1171158002

CE17 0378

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la deuxième partie de la programmation d'événements publics 2017;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1170679003

CE17 0379

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le paiement des frais de parc de 1 446 707,10 \$, taxes incluses, à la Ville de Montréal-Est en vertu de son règlement no 59-2016 pour le permis de lotissement de l'opération cadastrale sur l'immeuble constitué du lot 2 402 139 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et appartenant à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1160549001

CE17 0380

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 205 500 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la performance organisationnelle, afin de permettre la création et le comblement temporaire d'un poste de gestionnaire immobilier et d'un poste d'ingénieur;
- 2- d'autoriser un ajustement récurrent de 186 200 \$ à la base budgétaire du Service de la performance organisationnelle à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1176083002

CE17 0381

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 232 127 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement d'un poste permanent de chef de division et d'un poste permanent de secrétaire d'unité administrative à la Direction des relations de travail;
- 2- d'autoriser un ajustement budgétaire récurrent de 248 376 \$ à la base budgétaire du Service des ressources humaines à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1175073001

CE17 0382

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de 444 100 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture, pour financer l'ajout de 3 postes permanents, soit 2 postes de conseillers en planification à la Division du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC) et 1 poste d'architecte en planification à la Section des équipements culturels et du bureau d'art public ainsi que le financement à 33 % (de l'équivalent d'un professionnel niveau 2) de 3 postes de chargés de dossiers déjà existants en arrondissements;
- 2- d'autoriser un ajustement budgétaire récurrent de 536 900 \$ à la base budgétaire du Service de la culture à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1170003001

CE17 0383

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 146 898 \$ en 2017 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement d'un poste permanent de conseiller principal – procureur au sein de la Division gestion de la présence au travail – Bureau de santé de la Direction de la santé, sécurité et mieux-être du Services des ressources humaines;
- 2- d'autoriser un ajustement budgétaire récurrent de 157 181 \$ à la base budgétaire du Service des ressources humaines à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1175073002

CE17 0384

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels de la firme Bélanger Sauvé s.e.n.c.r.l. afin de représenter la Ville dans la demande de permission d'en appeler de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) du jugement rendu le 4 janvier 2017, par la juge Chantal Lamarche de la Cour supérieure (500-09-026571-174), la demande de permission d'en appeler des quatre associations de professionnels de ce même jugement rendu le 4 janvier 2017, par la juge Chantal Lamarche de la Cour supérieure (500-09-026593-178), le pourvoi en contrôle judiciaire de ces quatre syndicats de professionnels de la sentence rendue le 5 janvier 2017, par l'arbitre René Beaupré dans le différend les opposant à la Ville en application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (500-17-097346-178) et l'appel de la FPPM du jugement rendu le 6 janvier 2017, par le juge Benoit Moulin de la Cour supérieure (500-09-026591-172), et de réserver à cette fin la somme de 135 000 \$, à l'exclusion des frais, des déboursés et des taxes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1170044001

CE17 0385

Il est

RÉSOLU :

de s'engager à recommander, aux instances décisionnelles compétentes de la Ville, la vente d'un terrain municipal situé à l'angle des avenues Manseau et Outremont, dans l'arrondissement Outremont, constitué du lot 1 351 629 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 646 mètres carrés, en faveur de la Coopérative de solidarité Le Suroît de Montréal, pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, le tout sous réserve du respect de toutes les exigences prescrites par le programme AccèsLogis et de la Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires de la Ville (CE02 0095).

Adopté à l'unanimité.

30.013 1166678004

CE17 0386

Vu la résolution CA17 20 0084 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 6 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession de terrains pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration des parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle (10-018) » et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession de terrains pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration des parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle (10-018) »;
- 2- de tenir une assemblée publique de consultation par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 3- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1172363013

CE17 0387

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Victoria, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1164386005

CE17 0388

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal (RCG 12-003) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1165361002

CE17 0389

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (16-065) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1174957001

CE17 0390

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1175075002

CE17 0391

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition du bâtiment portant les numéros 2155 et 2175, rue Saint-Patrick ainsi que la construction et l'occupation à des fins résidentielles, commerciales et communautaires de nouveaux bâtiments sur un emplacement situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Patrick et Island dans l'arrondissement Le Sud-Ouest », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1164810001

CE17 0392

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement sur la fermeture d'une rue et d'une ruelle situées au sud-ouest de la rue Saint-Urbain et au nord-ouest de la rue Milton (9117) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1162551002

CE17 0393

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 33 600 000 \$ pour le financement des travaux de réfection, de remplacement et de réaménagement de structures routières », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1173690001

CE17 0394

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 159 750 000 \$ pour le financement des travaux de réfection routière sur le réseau artériel de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1173690002

CE17 0395

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ pour financer l'acquisition et l'installation d'équipements et d'infrastructure permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et des personnes ayant des limitations fonctionnelles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1177235006

CE17 0396

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 517 000 \$ pour le financement de la réalisation des projets de d'acquisition et de valorisation d'équipements culturels admissibles au forum des équipements culturels », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1170387003

CE17 0397

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 340 000 \$ pour le financement de travaux prévus dans le cadre du projet du Parcours des phytotechnologies au Jardin botanique, du Service de l'Espace pour la vie », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1176606001

CE17 0398

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 19 105 000 \$ pour le financement des travaux prévus au programme de maintien des actifs du Service de l'Espace pour la vie », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1170348002

CE17 0399

Vu la résolution CA17 210054 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 mars 2017;

Il est

RÉSOLU :

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Clemenceau et Lloyd-George dans le quartier Crawford Park », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Lloyd-George et Clemenceau dans le quartier Crawford Park »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1165291022

CE17 0400

Vu la résolution CA17 27 0028 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 7 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif aux nouveaux usages, aux nouvelles constructions, aux agrandissements, aux opérations cadastrales et aux morcellements de lots faits par aliénation (16-080) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1176323001

CE17 0401

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Yvonne-Maisonneuve » le parc actuellement connu par l'appellation usuelle « parc Hutchison / des-Pins » et correspondant aux lots numéros 1 512 843 et 1 339 440 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1174521005

CE17 0402

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le document d'accompagnement du règlement RCG 14-029-1 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal afin de signifier à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles la modification qu'il devra apporter à son règlement de zonage, le tout conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Adopté à l'unanimité.

40.017 1162622011

CE17 0403

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le document d'accompagnement du règlement RCG 14-029-2 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal afin de signifier à l'arrondissement de Verdun la modification qu'il devra apporter à son règlement de zonage, le tout conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Adopté à l'unanimité.

40.018 1172622003

CE17 0404

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 300 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour l'aménagement des patinoires extérieures », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.019 1177235001

CE17 0405

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 9 000 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la réfection et l'aménagement des plateaux sportifs extérieurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.020 1177235002

CE17 0406

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 400 000 \$ pour le financement de travaux de réfection et d'amélioration des équipements sportifs relevant de la compétence du conseil de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.021 1177235003

CE17 0407

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 13 400 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la réfection des terrains de balle », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.022 1177235004

CE17 0408

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la mise aux normes d'installations aquatiques », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.023 1177235005

CE17 0409

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le bilan sur le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels en date du 31 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1170498001

CE17 0410

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le bilan annuel consolidé 2016 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1175075001

CE17 0411

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal quatre règlements débattus par le Jeune Conseil de Montréal à l'occasion de la 30^e simulation tenue les 20, 21 et 22 janvier 2017 portant sur la gestion animale domestique et commerciale; l'embourgeoisement et le logement; la gouvernance municipale et les technologies civiques ; et la création d'une monnaie locale.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1177600001

Levée de la séance à 9 h 30

70.001

Les résolutions CE17 0301 à CE17 0411 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville

CE : 12.001
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.002
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.003
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.004
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.005
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.006
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.007
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 12.008
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS



Dossier # : 1176135001

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Autoriser la prolongation pour une période de douze (12) mois, de l'entente-cadre conclue avec l'entreprise Collection La Marque inc., pour la fourniture de manteaux de cuir, à l'usage des employés du Service de sécurité incendie de Montréal (CE15 0567). Le montant estimé pour la période de prolongation est de 54 613,13 \$ (taxes incluses).

Il est recommandé au comité exécutif :

1. d'autoriser la prolongation d'une entente-cadre avec l'entreprise Collection La Marque inc. pour une période de douze mois (12) mois, pour la fourniture de manteaux de cuir, à l'usage du Service de sécurité incendie de Montréal, selon les termes et conditions de l'appel d'offres 14-14018 (CE15 0567);
2. d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'agglomération.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-03-22 13:40

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1176135001

Unité administrative responsable :	Service de l'approvisionnement , Direction , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Autoriser la prolongation pour une période de douze (12) mois, de l'entente-cadre conclue avec l'entreprise Collection La Marque inc., pour la fourniture de manteaux de cuir, à l'usage des employés du Service de sécurité incendie de Montréal (CE15 0567). Le montant estimé pour la période de prolongation est de 54 613,13 \$ (taxes incluses).

CONTENU

CONTEXTE

En 2014, le Service de l'approvisionnement a procédé au lancement d'un appel d'offres public dans le but de conclure une entente-cadre pour une période de vingt-quatre (24) mois avec une (1) option de prolongation de douze (12) mois, pour la fourniture de manteaux de cuir à l'usage des pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Le montant prévu à l'entente-cadre est de 119 861,44 \$, taxes incluses.

L'entente-cadre actuellement en vigueur depuis le 8 avril 2015, d'une valeur totale de 119 861,44 \$, taxes incluses, prendra fin le 7 avril 2017. En date du 15 mars 2017, nous avons consommé un montant de 114 141,43 \$, taxes incluses, représentant environ 95,22 % de la valeur totale de l'entente.

Dans le cadre de ce dossier décisionnel, nous désirons nous prévaloir de l'option de prolongation pour une période de douze (12) mois, à partir du 7 avril 2017, aux mêmes conditions que l'appel d'offres 14-14018.

L'adjudicataire du contrat, l'entreprise Collection La Marque inc., a confirmé son intérêt par écrit, la copie de la lettre peut être consultée en pièce jointe.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE15 0567 - 8 avril 2015 — Conclure une entente-cadre, pour une période de vingt-quatre (24) mois, avec Collection La Marque inc., pour la fourniture de manteaux de cuir à l'usage des employés du SIM, conformément à l'appel d'offres 14-14018 (deux soumissions conformes). Le montant total estimé est de 119 861,44 \$ (taxes incluses).

CG11 0376 - 24 novembre 2011 — Conclure avec la firme Bod & Christensen inc. une entente-cadre pour une période de trois (3) ans, pour la fourniture de manteaux quatre saisons pour le personnel du SIM à la suite de l'appel d'offres public 11-11585 (une

soumission conforme).

CE08 1593 – 3 septembre 2008 — Conclure avec la firme Bod & Christensen inc. une entente-cadre pour une période de trois (3) ans, pour la fourniture de manteaux quatre saisons pour le personnel du SIM à la suite de l'appel d'offres public 08-10678 (cinq soumissions conformes).

DESCRIPTION

Selon la convention collective des pompiers en vigueur, la Ville a l'obligation de fournir les pièces d'uniformes et de protection nécessaires afin de répondre aux besoins opérationnels des employés.

La prolongation de l'entente-cadre permettra à la Ville d'accomplir ses obligations en fournissant à ses pompiers des manteaux de cuir et de bénéficier des conditions avantageuses obtenues lors du dernier appel d'offres.

Les produits visés par le présent dossier décisionnel font partie du projet de gestion vestimentaire intégré.

JUSTIFICATION

Le renouvellement de cette entente permettra à la Ville :

- de bénéficier des conditions avantageuses obtenues lors du dernier appel d'offres (aucune augmentation de prix n'est prévue pour cette prolongation);
- d'assurer une constance et une facilité d'approvisionnement, et ce, tout en assurant la disponibilité des produits jusqu'à la fin de 2017.

Pour ce contrat, les pièces vestimentaires sont confectionnées au Québec.

L'adjudicataire du contrat n'est pas déclaré non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle, n'est inscrit au Registre des entreprises non admissibles.

Le présent dossier d'appel d'offres ne requiert pas la présentation d'une attestation de l'Autorité des marchés financiers.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant demandé pour cette prolongation est de :

47 500,00 \$ + 2 375,00 \$ (TPS) + 4 738,13 \$ (TVQ) = 54 613,13 \$ (taxes incluses).

L'entente-cadre est sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande. Chaque bon de commande devra faire l'objet d'une approbation de crédit.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'absence d'une entente-cadre alourdit le processus d'approvisionnement en obligeant la négociation à la pièce en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économie d'échelle en faisant augmenter tous les frais administratifs afférents.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une communication sera transmise aux utilisateurs pour les informer de la prolongation de l'entente-cadre ainsi que des modalités d'achats convenues.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Prolongation de l'entente-cadre à la suite de l'adoption de la présente résolution.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dana Roxana RACASAN OANCEA
Agent d'approvisionnement II

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-03-16

Danielle CHAURET
Chef de section ress.matérielles

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Benoit DAGENAIS
Directeur général adjoint
Tél : 514 872-9466
Approuvé le : 2017-03-22



Dossier # : 1170615001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voie
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme de réfection routière (PRR)
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour l'auscultation des zones d'arrêts d'autobus sur le réseau routier de la Ville de Montréal pour une dépense totale de 195 157.54 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15598, deux soumissionnaires (les deux conformes)

Il est recommandé :

1- d'accorder un contrat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour l'auscultation des zones d'arrêts d'autobus sur le réseau routier de la ville de Montréal, pour une dépense totale de 195 157.54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15598;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-03-20 11:59

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1170615001

Unité administrative responsable :	Service des infrastructures_voie et transports , Direction des transports , Division de la gestion des actifs de voie
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	Programme de réfection routière (PRR)
Objet :	Accorder un contrat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour l'auscultation des zones d'arrêts d'autobus sur le réseau routier de la Ville de Montréal pour une dépense totale de 195 157.54 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15598, deux soumissionnaires (les deux conformes)

CONTENU

CONTEXTE

La Direction des transports poursuit – via son Programme de réfection du réseau routier artériel – sa mission de planifier les activités de réhabilitation et de reconstruction des chaussées du réseau routier, et ce, aux fins d’en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués au maintien du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Le dernier bilan de condition du réseau routier de la Ville de Montréal, réalisé suite à l’auscultation de l’ensemble des chaussées en 2015, montre une proportion importante du réseau en mauvais et très mauvais état. Afin d’améliorer le niveau de service offert par les chaussées, des investissements importants sont prévus dans les prochaines années.

Dans ce contexte, le Service des infrastructures, de la voie et des transports (SIVT) a mis des efforts importants afin de maintenir une condition de chaussée acceptable en mettant en oeuvre plusieurs programmes qui visent des interventions de manière à prolonger la durée de vie des chaussées. Dans ce cadre s'inscrit le programme du maintien des infrastructures routières (PMIR). Ce programme vise à assurer la pérennité des investissements consacrés à la remise à niveau de la condition du réseau routier.

Un des volets inclus dans le programme PMIR est la réfection des arrêts d'autobus. Le réseau routier de la Ville de Montréal comporte un grand nombre d'arrêts d'autobus et la sollicitation de la chaussée à ces endroits, compte tenu des charges et des contraintes appliquées, contribue à la dégradation et à la déformation du revêtement. Dans le but d'augmenter l'efficacité et l'efficacité des interventions dans les zones d'arrêts d'autobus, la Division de la gestion d'actifs de la direction des transports désire réaliser une évaluation de la condition des chaussées au droit des arrêts d'autobus du réseau routier afin de

déterminer l'état de cet actif, établir les besoins d'intervention et compiler le bilan global de condition. Ces informations permettront la mise en oeuvre d'un plan stratégique de remise à niveau de cet actif particulier.

C'est dans ce contexte que la Division de la gestion d'actifs a lancé, par l'entremise du Service de l'approvisionnement un appel d'offres public, lequel a été publié dans le système électronique d'appels d'offre du gouvernement du Québec (SEAO) et le journal La Presse, le 11 janvier 2017, en vue de sélectionner une entreprise qui effectuera l'évaluation de la condition des chaussées d'environ 7 500 arrêts d'autobus répartis dans les 19 arrondissements de la Ville de Montréal.

Les étapes déjà réalisées sont les suivantes:

Étapes terminées	Date
Lancement de l'appel d'offres public	11 janvier 2017
Ouverture des soumissions	30 janvier 2017
Analyse de conformité par le comité technique	7 février 2017
Comité de sélection	20 février 2017
Préparation du sommaire décisionnel	24 février 2017

L'étape suivante fait l'objet du présent dossier:

Étape faisant objet du présent dossier	Date
Approbation du comité exécutif pour accorder un contrat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour l'auscultation des zones d'arrêts d'autobus sur le réseau routier de la Ville de Montréal pour une dépense totale de 195 157.54 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15598, deux soumissionnaires (les deux conformes)	5 avril 2017

Les étapes à venir sont:

Étapes à venir	Date
Comité exécutif	29 mars 2017
Octroi du contrat	1 ^{er} avril 2017
Début du contrat	1 ^{er} mai 2017
Réalisation du contrat	Été - Automne 2017
Fin du contrat	1 ^{er} décembre 2017

La grille utilisée pour l'évaluation des soumissionnaires a été la " Grille standard d'évaluation applicable pour l'octroi des contrats de services professionnels' préapprouvée par le comité exécutif en septembre 2012 et incluse dans les documents d'appel d'offre sous la section 10 des clauses administratives particulières: **Grille d'évaluation de l'adjudicataire.**

Aucun addenda n'a été émis dans le cadre de cet appel d'offres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG15 0251 - 30 avril 2015 - Accorder un contrat de services professionnels à Groupe Qualitas Inc. pour l'auscultation des chaussées sur le territoire de la ville de Montréal pour une somme maximale de 633 296,35 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14169, 3 soumissionnaires (1 seul conforme) / approuver un projet de convention à cette fin.

DESCRIPTION

Dans le cadre du programme de maintien des infrastructures routières, la Division de la gestion d'actifs du Service d'infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) de la Ville de Montréal, souhaite réaliser l'évaluation de la condition des chaussées aux endroits des arrêts d'autobus dans le réseau routier. L'objet du présent dossier est donc d'accorder un contrat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc afin de relever et d'ausculter la conditions des chaussée d'environ 7 500 arrêts d'autobus repartis dans les 19 arrondissements de la Ville.

Le montant maximal du contrat est de 195 157.54 \$ taxes incluses. Les honoraires seront payés selon les taux et les prix unitaires indiqués au bordereau de soumission. Le montant au complet sera payé à la fin de la réalisation du mandat par l'entremise de la présentation d'un décompte final. À partir de la date d'autorisation du directeur de débiter le dit mandat, la durée prévue du contrat est de cent quatre-vingt (180) jours consécutifs. Le fournisseur a au plus un (1) mois après le cent quatre-vingt (180) jours pour déposer son rapport global final.

Les travaux d'auscultation sur le terrain seront réalisés entre le 1er mai 2017 et 1er décembre 2017, et ce, selon les conditions climatiques.

JUSTIFICATION

Lors de l'appel d'offres public 17-15598 sur sept (7) preneurs du cahier des charges, deux (2) ont déposé une soumission et cinq (5) n'en ont pas déposé, ce qui représente respectivement des ratios de 28.5 % et 72.5 %. Compte tenu la particularité du mandat ce pourcentage de ratios est normal considérant que plusieurs firmes qui ne travaillent pas dans le domaine sollicité ont pris des cahiers des charges. Ces firmes n'avaient pas l'expertise et les équipements nécessaires pour la réalisation de ce mandat. La liste des preneurs du cahier des charges est la suivante :

Preneurs du cahier des charges	
SNC-Lavalin inc.	Groupe Trifide inc.
8418748 Canada inc.	SNC-Lavalin GEM Québec inc.
Cima+ s.e.n.c.	WSP Canada inc.
Englobe corp.	

Des sept (7) preneurs de documents d'appel d'offres, deux (2) ont déposé des offres. Les motifs de désistement des autres soumissionnaires ne sont pas explicitement connus. Les deux soumissionnaires ont été jugés conformes par le comité technique tenu le 7 février 2017 à 8h30, au 801 ,rue Brennan, 8e étage.

Le comité de sélection a eu lieu le 20 février 2017 à 13h30, au 255 Crémazie Est, Montréal. Le tableau ci-dessous présente l'évaluation des deux soumissions:

Soumissions conformes	Note intérimaire	Note finale	Prix de base (taxes incluses)	Contingences (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
	%	%	\$	\$	\$
Englobe corp.	82.2	2.65	498 017.89	0	498 017.89

SNC-Lavalin GEM Québec inc.	81.0	6.71	195 157.54	0	195 157.54
Dernière estimation réalisée				0	225 000.00
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation en dollars (l'adjudicataire – estimation)				\$	-29 842.26 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation en pourcentage (l'adjudicataire – estimation)				%	-13.26 %

L'écart observé entre le prix soumis et l'estimation de la Division de la gestions d'actifs peut s'expliquer par certains facteurs du marché: l'évolution des technologies d'auscultation des compagnies spécialisées qui permettent une plus grande automatisation du processus; le fait que l'appel d'offres est lancé tôt en saison et donc le carnet de projet des fournisseurs de services n'est pas encore très chargé.

Il est donc recommandé d'octroyer le contrat de services professionnels à SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour l'auscultation de la condition des chaussées des arrêts d'autobus dans le réseau routier de la Ville de Montréal pour une somme maximale de 195 157.54 \$.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total des travaux à effectuer par l'adjudicataire s'élève à un montant maximum de 195 157,54 \$ taxes incluses, ce qui représente un coût net de ristournes de 178 204,85 \$. Ils seront financés à même le budget de fonctionnement de la Division de la gestion des actifs de la Direction des transports.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets visés par le présent dossier s'inscrivent en général dans une perspective d'amélioration de la sécurité des usagers, notamment les plus vulnérables, et de préservation d'une bonne qualité de vie, ce qui contribue à atteindre les objectifs d'une mobilité durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Une décision favorable permettra à la Division de la gestion d'actifs de mieux planifier, intégrer et mettre en oeuvre le Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) qui contribuera à l'amélioration de la condition du réseau routier de la Ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est nécessaire pour le contrat. Toutefois, des avis aux partenaires seront effectués selon les besoins d'entraves sur le réseau.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité exécutif: 5 avril 2017
 Octroi du contrat: 1er avril 2017
 Début du contrat: 1er mai 2017
 Fin du contrat: 1er décembre 2017

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Pierre L'ALLIER)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Danièle HANDFIELD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ikir KATI
Ingénieur-chef d'équipe

ENDOSSÉ PAR

Jean CARRIER
Chef de division

Le : 2017-03-01

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Benoit CHAMPAGNE
Directeur

Approuvé le : 2017-03-17

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude CARETTE
Directeur

Approuvé le : 2017-03-17



Dossier # : 1176367002

Unité administrative responsable :	Service de la diversité sociale et des sports , Direction , Division des relations interculturelles et des clientèles spécifiques
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 i) combattre la discrimination, le profilage racial, le profilage social, la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie, l'âgisme, la pauvreté et l'exclusion, lesquels sont de nature à miner les fondements d'une société libre et démocratique
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) pour la réalisation de la 18e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 31 mars 2017 / Approuver un projet de convention à cet effet

Il est recommandé :

1. d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), pour l'année 2017, pour la production et la promotion des outils de communication de la 18e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 31 mars 2017, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
2. d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Chantal I. GAGNON **Le** 2017-03-09 11:20

Signataire :

Chantal I. GAGNON

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1176367002

Unité administrative responsable :	Service de la diversité sociale et des sports , Direction , Division des relations interculturelles et des clientèles spécifiques
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 16 i) combattre la discrimination, le profilage racial, le profilage social, la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie, l'âgisme, la pauvreté et l'exclusion, lesquels sont de nature à miner les fondements d'une société libre et démocratique
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) pour la réalisation de la 18e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 31 mars 2017 / Approuver un projet de convention à cet effet

CONTENU

CONTEXTE

La « Semaine d'actions contre le racisme » (SACR) existe depuis l'année 2000 et dès la première édition, la Ville de Montréal a été un des principaux partenaires du comité organisateur. La semaine a été d'abord mise en place pour souligner le 21 mars, décrété par les Nations Unies « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ». Au cours des années, elle est devenue un moment privilégié de réflexion, d'échange et de rapprochement interculturel en faisant connaître, entre autres, des initiatives novatrices en matière d'éducation et de sensibilisation relatives aux enjeux liés à la discrimination réalisées à Montréal, au Québec et ailleurs dans le monde. Initiée à Montréal, la SACR est aujourd'hui un événement national et a acquis une notoriété indéniable à Montréal et au Québec. Grâce à cette initiative typiquement québécoise, des semaines similaires se déroulent ailleurs dans le monde : notamment à Paris, Bruxelles, Genève, Lausanne et Lille.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE16 0467 du 23 mars 2016

Accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) afin de soutenir la production et la promotion des outils de communication dans le cadre de la réalisation de la 17^e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 31 mars 2016

CE15 0519 du 25 mars 2015

Accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) afin

de soutenir la production et la promotion des outils de communication, dans le cadre de la réalisation de la 16e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 30 mars 2015

CE13 1776 du 4 décembre 2013

Accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) afin de soutenir la production et la promotion des outils de communication, dans le cadre de la réalisation de la 15e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 20 au 31 mars 2014

DESCRIPTION

Orchestrée par Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) depuis 2010, la SACR offre l'occasion d'aborder de front les problèmes sociaux tels que le racisme, la xénophobie, l'islamophobie, l'intolérance, les préjugés ou la discrimination. Un grand nombre d'organismes répondent à l'invitation d'inscrire leurs activités dans la programmation de cet événement. La participation des citoyens ainsi que celle des acteurs et des professionnels du milieu est encouragée et valorisée.

La 18e édition de la SACR est prévue du 21 au 31 mars 2017. Le thème abordé cette année est « Notre histoire, nos luttes, notre avenir ». Il s'agit de mettre en lumière la riche histoire de lutte au racisme comme fil conducteur important de l'histoire québécoise et canadienne. L'objectif est de célébrer les citoyennes et les citoyens qui ont lutté pour déconstruire les inégalités, faire avancer les droits pour une société plus juste.

Le thème est particulièrement pertinent dans le cadre du 375e de Montréal, car il s'agit de promouvoir la participation d'une diversité de citoyens à l'édification du Montréal d'aujourd'hui. Le comité organisateur et les activités de la SACR reflètent en soi cette diversité. Par la mixité des gens qui s'impliquent et qui s'y retrouvent, la SACR est un important exercice de rapprochement interculturel.

Les objectifs de cette année sont :

1. Organiser un forum phare de deux jours à l'UQAM permettant des échanges autour de la lutte contre le racisme entre les différentes parties prenantes;
2. Augmenter la notoriété de la SACR ainsi que la participation du public;
3. Augmenter le nombre d'activités en lien avec les enjeux de racisme et de discrimination envers les Autochtones;
4. Inscrire la SACR comme une semaine d'activités incontournables dans le cadre des célébrations du 150e de la Confédération et du 375e de Montréal.

La programme de la 18e édition de la SACR sera disponible au début du mois de mars 2017 sur le Site suivant : <http://sacr.ca/>

JUSTIFICATION

Depuis plus de deux siècles, des immigrants des quatre coins du monde se sont établis dans les quartiers de Montréal. Majoritairement originaire de l'Ouest du continent européen jusqu'aux années 1960, l'immigration internationale s'est diversifiée depuis et provient maintenant majoritairement des Caraïbes, de l'Asie et du Maghreb. Aujourd'hui, se côtoient à Montréal des personnes en provenance d'environ 120 pays, parlant près de 200 langues. Une personne sur trois est née à l'extérieur du Canada.

Le soutien financier à la SACR s'inscrit dans les engagements de la Ville énoncés dans la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale de 1989 et la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion, adoptée le 22 mars 2004 par le conseil

municipal. La Ville est également membre de la Coalition des municipalités canadiennes contre le racisme et participe à la Coalition internationale des villes contre le racisme, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO), depuis 2006.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce dossier recommande d'octroyer un soutien financier de 10 000 \$ pour soutenir l'organisme dans la réalisation de la SACR 2017. Ce montant permettra à l'organisme de couvrir une partie des frais de communications en plus de soutenir l'organisation d'événements autour de la thématique de cette année.

Le budget nécessaire à ce dossier soit, une somme de 10 000 \$ est prévue au Service de la diversité sociale et des sports (SDSS). Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville. Cette dépense sera assumée entièrement par la ville centrale.

Le Conseil des arts du Canada, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le CIDIHCA ainsi que d'autres partenaires contribuent financièrement à la réussite de cette 18e édition de la SACR.

Organisme	Édition	Soutien financier recommandé	Soutien accordé	% du montant recommandé en regard du montant total du projet
Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA)	2017	10 000 \$	-	10 %
	2016	-	15 000 \$	23,6 %
	2015	-	10 000 \$	18,5 %
	2014	-	10 000 \$	20,35 %

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet s'inscrit dans l'Action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 - Ensemble pour une métropole durable : « Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce soutien financier respecte les engagements de la Ville inscrits dans sa Charte montréalaise des droits et responsabilités et la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion et encourage la sensibilisation de la population à la lutte au racisme et à la discrimination.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Mars 2017

- Réception et distribution du matériel de promotion de la « Semaine d'actions contre le racisme » - réseau interne de la Ville
- Mise en ligne sur le site de la Ville et communiqué de presse de la Ville

21 mars 2017

- Cérémonie de lancement à l'Hôtel de Ville

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Mars 2017 Présentation au comité exécutif pour approbation

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Zamir Jose HENAO PANESSO)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie TAILLON
Conseillère en Affaires interculturelles

ENDOSSÉ PAR

Nadia BASTIEN
c/d diversité sociale

Le : 2017-02-19

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Johanne DEROME
directeur de service - diversité sociale et sports
Tél : 514-872-6133
Approuvé le : 2017-03-09

CE : 20.004
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS



Dossier # : 1170843004

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division du soutien aux élus
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Ratifier la dépense de 1 624,18 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, les 12 et 13 mars 2017, à Chicago (É-U), dans le cadre de la conférence Chicago Urban Waterways Forum.

Il est recommandé:

1. de ratifier la dépense de 1 624,18 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, les 12 et 13 mars 2017, à Chicago (É-U), dans le cadre de la conférence Chicago Urban Waterways Forum.
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2017-03-22 16:51

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1170843004

Unité administrative responsable :	Service du greffe , Direction , Division du soutien aux élus
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Ratifier la dépense de 1 624,18 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, les 12 et 13 mars 2017, à Chicago (É-U), dans le cadre de la conférence Chicago Urban Waterways Forum.

CONTENU

CONTEXTE

À l’invitation des coprésidents, le maire de Chicago, M. Rahm Emanuel, et la maire de Paris, M^{me} Anne Hidalgo, M. Denis Coderre, maire de Montréal, a pris une part active à cet événement international d’envergure qui réunissait les maires de nombreuses villes à travers le monde, dont les maires de Belgrade (Serbie), Cape Town (Afrique du Sud), Göteborg (Suède), Haïfa (Israël), Lahore (Pakistan), Mexico (Mexique), Milan (Italie) et Shenyang (République populaire de Chine), ainsi que les maires de plusieurs villes américaines, dont Baltimore, Buffalo, Dallas, Detroit, Memphis, Nashville et la Nouvelle Orléans. Les enjeux liés à la gestion de l’eau, au développement et à l’aménagement des berges, rives et cours d’eau en milieu urbain ont été abordés sous l’angle du développement économique et de la protection de l’environnement.

Dans ce contexte, le maire de Montréal a été invité à présenter les réalisations de Montréal en matière de gestion de l’eau et les projets visant à redonner aux citoyens l’accès aux berges.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

n/a

DESCRIPTION

Le maire de Montréal a présenté les grandes lignes du projet de construction d’une usine de désinfection à l’ozone à la station J. R. Marcotte, qui constituera une première mondiale en termes de capacité de traitement des eaux usées.

Le maire a également présenté les projets d’amélioration des infrastructures souterraines, de construction de bassins de rétention d’eau, ainsi que les mesures visant le contrôle des rejets industriels.

Le maire de Montréal a profité de sa présence à Chicago pour visiter, en compagnie de son homologue de Chicago, M. Rahm Emanuel, l’installation interactive Impulsion (série de bascules géantes, lumineuses et sonores) qui sera présentée du 10 mars au 21 mai 2017, au Navy Pier de Chicago. Cette oeuvre créée par les firmes Lateral Office et CS Design fut présentée dans le cadre de Luminothérapie sur la place des Festivals en décembre 2015.

Elle a ensuite été exportée à Londres, en Angleterre, à Lugano, en Suisse, à Bruxelles, en Belgique, et maintenant à Chicago.

JUSTIFICATION

Permettre le positionnement de Montréal comme un leader de classe mondiale en matière de gestion de l'eau et d'accès aux cours d'eau.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget nécessaire à ce dossier est prévu à la Division du soutien aux élus du Service du greffe. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Budget de fonctionnement

Imputer la dépense (estimée) comme suit :

	2017
2101.0010000.100248.01101.53201.010001.0000.000000.00000.00000	1 624,18 \$
Division Soutien aux élus	
Frais de déplacement et hébergement	
Non admissible loi 90	

DÉVELOPPEMENT DURABLE

n/a

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Rayonnement international de Montréal

- Partage d'expertise

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louise DESROCHERS
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-03-22

Brigitte MCSWEEN
Responsable soutien aux élus ii- direction du greffe (ce)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Yves SAINDON
Greffier et directeur

Tél : 514 872-3007
Approuvé le : 2017-03-22



Dossier # : 1177421002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des services administratifs , Gestion Bâtiments mécanique
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement budgétaire de 965 602,87 \$, en provenance du Service de la gestion et de la planification immobilière vers l'arrondissement de Saint-Léonard, dans le cadre du volet accessibilité universelle pour la mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi

IL EST RECOMMANDÉ AU COMITÉ EXÉCUTIF :

D'autoriser un virement de crédits entre le Service de la gestion et de la planification immobilière de la ville centre et l'arrondissement de Saint-Léonard d'un montant total de 965 602,87 \$, taxes incluses, dans le cadre du volet accessibilité universelle pour la mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-03-07 15:20

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1177421002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des services administratifs , Gestion Bâtiments mécanique
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Octroi de contrat - Rénovation et mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi - Contrat numéro 300-148 - 9006-9311 QUÉBEC INC. (DEVCOR (1994)) - 1 778 274,17 \$.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent sommaire décisionnel fait suite à l'appel d'offres public, lancé le 17 janvier 2017, afin d'octroyer le contrat pour des travaux de rénovation et de mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi.

Le mandat consiste dans un premier volet à ajouter un ascenseur conformément au programme d'accessibilité universelle des immeubles de la Ville de Montréal et sera entièrement financé par ce programme. Il faut prendre note des autres travaux de construction reliés à l'accessibilité universelle dans le but d'apporter des améliorations dans le bâtiment existant. Ces travaux sont principalement : apporter les améliorations dans l'allée piétonnière reliant le stationnement et le bâtiment existant, apporter des améliorations dans la circulation horizontale, comme les portes d'entrée principales munies d'ouvre porte automatique, les issues accessibles, l'aménagement d'une nouvelle toilette accessible à l'étage, la sécurité incendie, y compris l'aménagement des zones de refuge pour les personnes à mobilité réduite, l'installation des stroboscopes dans les salles d'activités et toilette AU, etc.

Dans un deuxième volet, les travaux à réaliser sont pour la rénovation du revêtement extérieur du pavillon Giuseppe-Garibaldi qui sera faite et entièrement financée par l'arrondissement à même son PTI.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- Décision numéro D1167421003 en date du 22 décembre 2016 (2167421003) - Autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rénovation et la mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi, contrat numéro 300-148.
- Résolution numéro CA16 13 0368 en date du 5 décembre 2016 (1162242006) - Autoriser une dépense supplémentaire - Services professionnels en architecture et ingénierie pour la rénovation et mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi - Contrat numéro SP-99A - LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL (S.E.N.C.) - 45 709,68 \$.

- Résolution numéro CA16 13 0161 en date du 6 juin 2016 (1160512014) - Octroi de contrat - Services professionnels en architecture et ingénierie pour la rénovation et mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi - Contrat numéro SP-99A - LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL (S.E.N.C.) - 117 594,13 \$.
- Résolution numéro CE15 2255 en date du 9 décembre 2015 (1152124002) - De prendre acte de la liste des projets en accessibilité universelle pour les immeubles municipaux à retenir dans le cadre de l'appel de projet 2015, et dont la réalisation est recommandée par le comité de sélection en accessibilité universelle.

DESCRIPTION

Ce dossier fait suite à un appel d'offres public où douze (12) entrepreneurs se sont procurés les documents de soumission et huit (8) entrepreneurs ont répondu en déposant une soumission à l'arrondissement. Chacune des soumissions a été analysée et voici le résultat :

Rang	Firme	Montant de l'offre (taxes incluses)	Conforme
1	9006-9311 Québec inc. (DEVCOR (1994))	1 778 274,17 \$	OUI
2	GESMONDE LTÉE	1 800 336,04 \$	OUI
3	CONSTRUCTION J. RAYMOND INC.	1 812 890,48 \$	OUI
4	CONSTRUCTION DOVERCO INC.	1 842 704,33 \$	OUI
5	NORGREQ LTÉE	1 856 047,17 \$	OUI
6	CONSTRUCTIONS ROCART INC.	1 920 891,83 \$	NON
7	SIDCAN INC.	2 010 893,78 \$	OUI
8	CONSTRUCTION SOGESCON INC.	2 198 092,05 \$	OUI

Comme il s'agit de travaux de construction de moins de 5 000 000 \$, ce contrat n'est pas visé par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1). L'entreprise n'a pas à détenir une attestation de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ce contrat. Malgré tout, une vérification au registre de l'Autorité des marchés financiers confirme que la compagnie 9006-9311 Québec inc. (DEVCOR (1994)), le plus bas soumissionnaire conforme, ne détient pas une telle autorisation.

De plus, les validations requises voulant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec et du Registre des entreprises non admissibles (RENA) ont été faites.

La compagnie 9006-9311 Québec inc. (DEVCOR (1994)) n'est pas non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle.

Il est recommandé d'octroyer le contrat à la compagnie 9006-9311 Québec inc. (DEVCOR (1994)), le plus bas soumissionnaire conforme, pour la rénovation et la mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi, contrat numéro 300-148, au montant total de 1 778 274,17 \$ taxes incluses.

JUSTIFICATION

L'arrondissement désire unifier ces deux projets puisque la construction d'un ascenseur en façade du bâtiment viendra altérer de façon majeure le revêtement extérieur du pavillon. Compte tenu de l'ampleur de tous ces travaux et de la fermeture évidente du pavillon afin d'assurer la sécurité des usagers, l'arrondissement désire intégrer à ce projet la

reconstruction des murs intérieurs qui devra être faite puisque les travaux d'enlèvement de panneaux d'amiante intérieur et du crépi extérieur au pavillon Giuseppe-Garibaldi, contrat numéro 300-147, ont été exécutés préalablement en 2016.

Les travaux étaient estimés par la compagnie Les architectes Labonté Marcil (S.E.N.C.) à 2 075 206,53 \$. L'écart entre l'estimation et le montant soumis est de 296 932,36 \$, soit une différence d'environ 14,31 % inférieur au montant estimé par les professionnels. Cet écart est attribuable aux éléments suivants : produits de finition; système transporteurs (ascenseur); mécanique et électricité dont les prix soumis sont moindre que ceux estimés ainsi qu'aux conditions actuelles de marché qui sont favorables.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour ce projet, le coût total de ce contrat 1 778 274,17 \$ sera assumé comme suit :

VOLET 1 (ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE) - Financé entièrement par la SGPI (54,3%)

*** Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre et sera financée par le règlement d'emprunt de compétence locale- Travaux de rénovation et de protection d'immeubles.**

RÈGLEMENT 15-082 - Travaux de rénovation et de protection d'immeubles

PROJET SIMON SOUS-PROJET CRÉDIT CONTRAT

162962 1666130002 881 724,13 \$ 965 602,87 \$

VOLET 2 (REVÊTEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR) - Financé entièrement par l'arrondissement (45,7%)

RÈGLEMENT 2221

PROJET SIMON SOUS-PROJET CRÉDIT CONTRAT

159481 1642514001 742 077,22 \$ 812 671,30 \$

Concordance SIMON

Entité	Source	Centre resp.	Activité	Objet	Ss-objet	Inter	Projet	Autre	Cat. act.	Futur
6432	3216221	801250	07121	57201	000000	0000	159481	000000	22025	00000

Les crédits requis ont été réservés par la **demande d'achat numéro** DA 483324.

Des contingences de 10 % représentant un montant de 140 605,60 \$ étaient prévues au bordereau des prix et sont incluses dans le montant total de la soumission.

Le budget est disponible au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, toutefois un virement budgétaire entre sous-projets est nécessaire, tel que présenté sous l'intervention de la Division des ressources financières et matérielles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat de construction	6 mars 2017
Début des travaux de construction	20 mars 2017
Fin des travaux de la section arrière	31 mai 2017
Fin des travaux du pavillon	27 août 2017
Fin des travaux d'ascenseur	6 octobre 2017

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Saint-Léonard , Direction des services administratifs (Johanne DAIGNEAULT)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Hugo A BÉLANGER, Saint-Léonard

Nathalie H HÉBERT, Saint-Léonard

Jacinthe LETENDRE, Saint-Léonard

Paul DE VREEZE, Service de la gestion et de la planification immobilière

Isabelle LUSSIER, Service de la gestion et de la planification immobilière

Lecture :

Nathalie H HÉBERT, 20 février 2017

Isabelle LUSSIER, 17 février 2017

Hugo A BÉLANGER, 16 février 2017

Paul DE VREEZE, 16 février 2017

Jacinthe LETENDRE, 14 février 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Giovanni AMORIM
Chargé de projets - Mécanique et Bâtiments

ENDOSSÉ PAR

Sylvie A BRUNET
Directeur des services administratifs

Le : 2017-02-16



Dossier # : 1171574001

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement de crédit de 103 600\$, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépense en 2017, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. / Ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour les années 2018 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. / Création d'un poste de chargé de projet grand projets (code d'emploi 400590)

d'autoriser un virement de crédit de 103 600\$, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépense en 2017, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;

1. d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour les années 2018 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAI **Le** 2017-03-24 16:14

Signataire :

Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

IDENTIFICATION

Dossier # :1171574001

Unité administrative responsable :	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement de crédit de 103 600\$, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépense en 2017, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. / Ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour les années 2018 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. / Création d'un poste de chargé de projet grand projets (code d'emploi 400590)

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) est responsable de mettre en oeuvre plusieurs grands projets dont notamment le Centre municipal de services sur l'îlot du 50-150 de Louvain dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ce projet d'envergure regroupera plusieurs services municipaux dont la cour de services et le bureau de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le laboratoire de biochimie du Service de l'environnement, le laboratoire de contrôle des matériaux du Service des infrastructures, de la voirie et du transport (SIVT), ainsi que les espaces administratifs et l'entrepôt général du Service de l'approvisionnement.

Par ailleurs le SGPI est appelé à collaborer avec le SIVT à la mise en oeuvre de la quatrième et dernière phase du grand projet du Quartier des spectacles, en l'occurrence l'aménagement de l'esplanade Clark où seront construits une patinoire réfrigérée ainsi qu'un pavillon multifonctionnel.

La mise en oeuvre de ces projets d'envergure requiert la création d'un poste de chargé de projets - grands projets.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Aucun

DESCRIPTION

Autoriser un virement de crédit de 103 600\$, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépenses en 2017, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour les années 2018 et suivantes, conformément aux

information financières inscrite au sommaire décisionnel. Ce virement budgétaire servira à créer un poste de chargé de projet grands projets (code d'emploi 400590) dans le centre de responsabilité 114105.

JUSTIFICATION

Deux ressources du SIVT sont affectées à la réalisation de la phase 4 du Quartier des spectacles. Toutefois, le champs de compétence de ces ressources du SIVT ne porte pas sur la construction d'immeubles, ni de patinoires réfrigérés. Ce champs de compétence relève du SGPI qui ne dispose pas de ressources actuellement pour accompagner le SIVT dans l'aménagement de l'esplanade Clark. Par ailleurs, le SGPI ne dispose pas d'un chargé de projets - grands projets pour la mise en oeuvre des projets d'envergure dont il est responsable.

C'est pourquoi la création d'un poste de chargé de projets - grands projets et son financement sont requis pour assurer la mise en oeuvre des grands projets du SGPI, dont notamment l'aménagement du Quartier des spectacles ainsi que le Centre municipal de services sur l'îlot du 50-150 de Louvain.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût maximum de cette création de postes est de 103 600 \$ sera financé par l'utilisation des crédits virés du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration au budget de fonctionnement 2017 du Service de la gestion et de la planification immobilière. Ce dossier présente un impact récurrent sur le cadre financier des années 2018 et suivantes. Ainsi, un ajustement à la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, à la hauteur de 140 800\$ est requis pour les années 2018 et suivantes (montant à indexer).

Cette dépenses sera assumée à 100% par la Ville centre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans ce virement budgétaire, le Service de la gestion et de la planification immobilière n'aura pas la capacité de livrer et de dédier des ressources pour la réalisations des projets selon les calendriers.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue par rapport à cette demande de virement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/a

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Diane NGUYEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Yves TARDIVEL, Service des ressources humaines

Lecture :

Yves TARDIVEL, 13 mars 2017

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hélène ANDRÉ
Conseillère en ressources humaines

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-03-07

Sophie LALONDE
Directrice de la gestion de projets immobilier

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Marie-Claude LAVOIE
Directrice de service SGPI
Tél : 514 872-1049
Approuvé le : 2017-03-17

CE : 50.001
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 50.002
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS

CE : 50.003
2017/04/05 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA
À HUIS CLOS